



Flash info Intersyndical CSA Central du 07 Décembre 2023

L'intersyndicale CFDT-VNF/FO se bat et continue à porter vos légitimes revendications.

Toujours dans la continuité de l'action intersyndicale, nous avons fait lecture commune du projet de COP qui nous est soumis au vote le jeudi 07 décembre 2023. En amont, dans notre déclaration préalable en intersyndicale, **nous avons dénoncé la méthode retenue par la direction générale à savoir de ne mener aucune concertation sur le contenu de la revoyure du COP, comme cela avait déjà été le cas dans sa première version.** Il est inadmissible, alors que le COP trace les orientations et la stratégie de l'EPA VNF pour les 10 prochaines années, que les organisations syndicales ne soient pas associées à une concertation préalable et en découvrent son contenu une semaine avant d'être consultées sans même avoir leur mot à dire. En réalité, il ne s'agit que d'une consultation de forme car nous le savons, à cette échéance, il est impossible de bouger la moindre virgule dans le texte.

Alors oui, il y a des avancées pour le personnel sur le document de revoyure du COP par rapport à sa version d'origine et nous les avons soulignées en séance. La garantie du maintien de l'effectif à l'horizon de 2026 y est inscrite et ce gel du plafond d'emploi n'était pas intervenu depuis plus de dix ans. Sous l'impulsion de nos organisations syndicales, la mise en place d'un dispositif d'intéressement est désormais inscrite dans le COP, tout comme la volonté de tendre vers une harmonisation de la valeur des titres restaurant entre les salariés de droit privé et les personnels de droit public. Les budgets d'investissement et la trajectoire financière sont également plus positifs que dans sa première version. **Pour autant, nous y trouvons aussi la baisse programmée de 60 ETPT dès 2027 !**

Mais ne soyons pas dupes non plus, si les ETPT restent stables pendant trois ans c'est au travers d'une précarisation de l'emploi qui s'installe au sein de notre établissement avec de plus en plus de recours aux CDD, dont les saisonniers et les CDD de transition.

Ne soyons pas dupes... ces CDD de transition disparaîtront très rapidement au fur et à mesure de l'avancée de la modernisation de l'établissement.

L'intersyndicale FO et Cfdt-VNF a fait le choix, en responsabilité, de ne pas prendre part au vote tout en dénonçant la méthode et également le fond du dossier. En effet, comment voter sur un texte qui ne nous a pas été présenté dans sa phase préparatoire, le document ayant été envoyé quelques jours avant consultation aux organisations syndicales ?

Pire encore, ce document était caché par notre direction, de peur de vexer les tutelles car sous aucune forme nous ne devons interférer dans un contrat de la seule responsabilité de l'Etat. Comment voter

sur un texte qui présente tant d'incohérences comme affirmer la non-mobilité des agents tout en annonçant le principe de la fermeture de certains centres d'exploitation ? Comment voter un texte qui présente d'une part une baisse de crédits de fonctionnement tout en indiquant l'externalisation des moyens dont nous connaissons les coûts bien plus élevés que le travail en régie ?

Si l'intersyndicale FO et CFDT-VNF a refusé de prendre part au vote sur le projet de révision du COP, se trouvait également à l'ordre du jour du CSA la mise au vote de la grille indiciaire des CEED (Chef d'Equipe d'Exploitation Divisionnaire), à savoir l'emploi fonctionnel créé dans le nouveau statut de personnel d'exploitation de VNF. Cette grille est le copié-collé de ce qui se pratique à grade égal dans la fonction publique territoriale.

Quelques différences qui n'empêchent pas l'unité dans l'intérêt des personnels de VNF

La CFDT-VNF a voté favorablement la mise en place de cette nouvelle grille indiciaire. En effet, celle-ci découle de la mise en place du RIVE et reste une avancée significative pour les futurs bénéficiaires de l'emploi fonctionnel. Même si le système retenu n'est pas parfait, que nous aurions préféré l'obtention d'un grade C3+ à l'instar de la territoriale avec un taux de promotion au C3+ permettant la bascule de tous les chefs d'équipe issus du concours, il n'en demeure que devant le refus de Bercy sur cette option, priver les encadrants de cette revalorisation serait une erreur et en inadéquation totale avec la mise en place du RIVE. **Au CSA du 25 octobre dernier, la CFDT-VNF avait voté favorablement la mise en place du RIVE pour lequel elle avait obtenu, dans les négociations préalables avec la direction de VNF, de belles avancées pour les personnels.** De fait, l'un n'allant pas sans l'autre car il est impossible d'avoir deux régimes indemnitaires dans un même corps, elle avait voté favorablement pour le nouveau statut des PE VNF générant la scission du corps des PETPE actuel en deux. **D'ailleurs l'unité de ce corps n'a jamais servi les intérêts de personnels de VNF qui ont toujours été à la traîne du régime indemnitaire des DIR.**

Force Ouvrière, de son côté, reconnaît l'avancée faite sur la grille indiciaire des CEED. Pour autant, **opposé à la scission du corps des PE mais favorable à la mise en place du RIVE, ayant fait le choix de ne pas prendre au vote lors de la présentation du statut PE VNF en CSA du 25 Octobre dernier, Force Ouvrière a fait le choix de s'abstenir sur cette consultation.**

Quelques mots sur les autres points à l'ordre du jour

Une information a été faite sur les chiffres du transport FRET et tourisme. Si nous notons une reprise du trafic à la suite du COVID et si cette reprise est positive sur le tourisme, le FRET reste en peine et souffre de la crise sur l'immobilier et par conséquent du transport de matériaux de construction. Afin de vous permettre de prendre connaissance des différents chiffres, vous trouverez en pièce jointe la présentation de la direction pour ce point d'information.

Une autre information portait sur le dernier baromètre social de VNF qui pourrait se résumer à « tout ça pour ça » ! Outre la somme des chiffres avec lesquels il est possible de dire tout et son contraire selon la façon dont on les regarde, la réalité s'impose dans les suggestions faites à la fin du document consultable en pièce jointe. En effet, ces suggestions sont en réalité les remarques exprimées par les personnels et le constat est sans appel : ils reprennent l'intégralité des remarques et des alertes relayées par vos représentants auprès de la direction dans toutes les instances auxquelles ils participent et dans leurs différentes communications. **La direction pourrait donc gagner du temps et de l'argent en étant plus à l'écoute des personnels, de leurs représentants et en étant surtout plus réactive pour passer à l'action.** Plus qu'un constat, que des mots ou des déclarations, **nous voulons**

désormais un réel plan d'actions quantifié et cadencé dont les résultats seront visibles pour les personnels. La réalité pour le moment est que le constat fait par les personnels est le même qu'il y a trois ans et que sur certains points liés à la vitesse de transformation de VNF, la numérisation, des outils inappropriés et démultipliés, la situation empire. L'intersyndicale a insisté auprès de la direction pour obtenir ce plan d'actions et **le nouveau DRHM, Monsieur Patrice RABAUD, s'y est engagé. Nous pourrons, sur ce point, mesurer la valeur de ses engagements.**

Dans nos différences, il est utile et nécessaire de savoir se rassembler pour l'intérêt collectif et les personnels de VNF

L'intersyndicale, dans ses négociations en cours avec la direction dans le cadre de son préavis de grève, se bat pour l'obtention de nouvelles avancées sociales qui vont au-delà des mots en étant actées et programmées. La CFDT-VNF et Force Ouvrière font ainsi la démonstration que leur priorité dépasse de simples positions de posture. **La direction devra l'entendre au risque que notre intersyndicale fasse également la démonstration, dès l'année prochaine, de sa capacité à donner les moyens aux personnels de se mobiliser pour défendre leurs attentes légitimes de ces avancées sociales.**

Très prochainement, nous vous ferons un retour sur l'issue de ces négociations pour lesquelles 4 réunions ont déjà eu lieu. En fonction de ce retour, nous communiquerons sur le choix de l'intersyndicale de lever ou non son préavis de grève.